

Le prochain Conseil Municipal se déroulera le jeudi 23 juin à 18h15 en mairie.



À la majorité

Attractivité et transition énergétique. Un dispositif particulier est mis à votre disposition pour vous aider à rénover votre logement et réduire les factures de chauffage. C'est bon pour la planète, et c'est bon aussi pour vos finances.

Attractivité, transition énergétique pour faire revenir des ménages à Bar-le-Duc. Grâce à la Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud, Bar-le-Duc bénéficie d'une Opération Programmée de Rénovation de l'Habitat à destination des propriétaires, c'est-à-dire des aides financières spécifiques pour rénover son logement ou son immeuble. Plus de 40 logements à Bar-le-Duc ont déjà pu bénéficier des aides de l'OPAH.

Une offre de transport améliorée, plus respectueuse de l'environnement. Une nouvelle délégation de service public de transport a été adoptée pour plus de services. L'offre de transport est améliorée avec :

- une augmentation de capacité des bus de la ligne 1 qui passe à 80 places dont 60 places assises,
- une desserte améliorée avec le quartier des Tilleuls, le Parc Bradfer ainsi que la cité administrative et les Glycines,
- une desserte également améliorée sur les lignes scolaires avec la ligne 3 et le transport à la demande,
- une meilleure prise en compte de l'environnement avec de nouveaux bus plus respectueux de l'environnement et le déploiement d'un parc de véhicules électriques, hybrides et thermiques.

Cette nouvelle offre de transport a pour but d'améliorer le quotidien des habitants et vise à réduire l'impact du transport, notamment au travers de la diminution des gaz à effet de serre.

Transition écologique et partage. Des jardins partagés vont être développés rue du Port en lien avec Meuse Nature Environnement. L'occasion de favoriser la culture et la participation des habitants. 2 500 m² vont permettre de déployer de nouveaux espaces de jardins pour des familles qui souhaitent les exploiter : c'est à la fois bon pour la préservation de l'environnement, la production de ressources locales, tout comme pour la création d'animations autour de ces jardins.

Saint-Jean : un aménagement qui se poursuit. Le quartier Saint-Jean continue sa transformation avec l'arrivée de 3 projets : l'OPH avec un programme de construction de 39 logements, Citanium pour un programme de construction de nouveaux bureaux et l'UIMM Lorraine pour la construction d'un nouveau centre de formation aux métiers de l'industrie.

Les élus de la majorité

À la minorité

Encore un bus de retard

Dans le sud meusien, 35 % des émissions de gaz à effet de serre sont le fait du seul transport. Le développement du transport en commun fait partie des réponses pour décarboner notre mobilité. Mais encore faut-il en faire une volonté politique et se montrer innovant. Les bonnes idées sont souvent simples et parfois économiques. Les Barisiens n'en manquent pas ! Comme apposer des portes-vélo à l'arrière des bus pour que la Côte et la ville haute ne soient plus des obstacles. Le tarif de 5 € par mois pour un abonnement est incitatif mais pourquoi le porter à 35 € pour les non-résidents. Ce n'est franchement pas encourageant ! Et puis, peut-être envisager des périodes de gratuité. Au moment des fêtes de fin d'année par exemple, pour soutenir le commerce local et libérer des places de stationnement. Nous avons proposé la création d'un groupe de travail pour qu'un plus grand nombre d'entre nous trouve à travers le bus, une solution adaptée à ses besoins de mobilité.

Festival RenaissanceS mieux avec moins

Nous avons milité pour un festival RenaissanceS qui investisse le centre-ville. Les Barisiens aiment s'y retrouver, montrent un désir de centre-ville, pour une ville qui bouge. L'irriguer est essentiel. C'est aussi associer les commerçants, les

Horaires de l'accueil de la Mairie

Lundi 08:30 - 12:00 | 13:30 - 18:00

Mardi, mercredi et vendredi 08:30 - 12:00 | 13:30 - 17:30

Jeudi 08:30 - 17:30

Permanence du Maire

Le Maire est à votre écoute sur rendez-vous.

☎ 03 29 79 56 00

À la minorité

Les mobilités, enjeu majeur pour notre territoire

Lors du dernier Conseil d'Agglomération, l'assemblée a choisi son nouveau délégataire de transport pour les 7 prochaines années. Il s'agit d'un enjeu crucial. D'abord pour l'environnement et la santé, mais aussi pour l'emploi, l'accès aux services publics, le pouvoir d'achat et la vie sociale des habitants.

Des aménagements à la marge

Cette nouvelle délégation de service public (DSP) pour le transport était l'occasion de faire le bilan du fonctionnement actuel et de réétudier entièrement le plan de développement du TUB : les lignes, les arrêts, les horaires, les quartiers non desservis, la pertinence des véhicules utilisés. De l'avis des utilisateurs, la mise en œuvre d'un nouveau schéma est nécessaire. Quelques améliorations sont prévues :

- La desserte de quelques zones économiques ;
- Le renforcement du transport à la demande ;
- L'extension de la ligne 3.

Le refus de nous écouter

Depuis plusieurs années, nous proposons la création :

- D'une ligne transversale (Ville Haute - Centre-ville - Côte Ste Catherine) conforme aux préconisations du dispositif « action cœur de ville » et facilitant les correspondances ;
- De correspondances avec les autres moyens de transports, notamment avec la SNCF et le réseau de bus régional (FLUO) ;
- D'une ligne de transport vers les communes voisines aux horaires de travail pour réduire les déplacements pendulaires ;
- D'un dispositif d'intermodalité, c'est-à-dire la possibilité d'une combinaison de plusieurs moyens de transport. Connecter le train et le bus ; charger le vélo dans le bus ;
- D'un tarif du billet de Tub à 1 euro pour un usage ponctuel.

Enfin, nous réclamons la réduction de la consommation d'énergies fossiles des bus. Cette réduction a un coût, mais elle va devenir obligatoire. Aussi, les périodes de vacances scolaires ne doivent plus priver de services les autres usagers.

Mais sans étude préalable globale des besoins de mobilités et des pratiques des habitants, comment penser un nouveau schéma des transports pertinent ? L'occasion est ratée de mettre en place une véritable politique des mobilités efficace et écologique.

Continuez à nous écrire sur barleeduc2020@gmail.com. **Les élus de la liste « Vivre, partager, innover à Bar-le-Duc » (Divers gauche) Benoît Dejaiffe, Mathias Raulot, Atika Bensaadi, Benoît Damant, Sylvie Jolly, Alexandre Berger**

cafetiers, les restaurants, le théâtre municipal avec l'ACB et nos équipements culturels. L'organiser dans le cœur de ville est évidemment moins contraignant pour les festivaliers comme pour les organisateurs. Mais c'est un Festival RenaissanceS, c'est plus qu'un festival de théâtre de rue. L'objectif est de promouvoir notre ville au-delà de notre département à travers nos atouts et notre ensemble renaissance bâti exceptionnel. Peut-on se permettre d'accueillir des milliers de visiteurs dans une manifestation qu'on présente d'envergure régionale sans même leur proposer un moment fort de découverte de notre quartier renaissance ? Nous avons proposé une randonnée patrimoine ou RenaissanceS le vendredi en nocturne ou le dimanche matin avec un circuit soigneusement tracé pour valoriser notre patrimoine et les quartiers de notre ville. Et le terminer par un apéro et des dégustations de produits locaux en musique. Les visiteurs ne veulent plus être seulement spectateurs mais acteurs avec des moments de convivialité.

N'hésitez à nous transmettre vos remarques et propositions :

Facebook : Dynamisons Bar-le-Duc - Mail : dynamisonsbarleeduc@gmail.com

Pierre-Étienne Pichon, Frédéric Verlant, Séverine Kubany, Emmanuel Cappeleare

Pour la liste « Dynamisons Bar-le-Duc »